

Fiche d'accompagnement pour les pisciculture d'eau douce soumise à une procédure au titre de la loi sur l'eau



Au titre des articles :

- L.214-1 et suivantes du code de l'environnement ;
- R.214-1 et suivantes du code de l'environnement ;

DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

- Cette fiche d'accompagnement indique des données relatives à loi sur l'eau uniquement et n'exempte pas la réalisation des procédures
 - au titre de l'évaluation environnementale
 - au titre du code de l'urbanisme
 - auprès des services de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- Tous les renseignements complémentaires :

*Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Service Milieux Naturels, Biodiversité, Sites et Paysages
Unité police de l'eau
Tél : 05 94 29 66 50 – 05 94 29 80 22
Rue Carlos Fineley, C.S 76003
97306 CAYENNE CEDEX*

Quelle démarche entreprendre pour s'informer du cadrage réglementaire prévu par le code de l'environnement ?:

- Prendre connaissance du tableau ci-dessous ;
- Remplir le formulaire de renseignements préparatoires
- Prendre contact avec l'unité police de l'eau muni du formulaire dûment rempli (adresse ci-dessus)

CRITÈRES	PROCÉDURE DE DÉCLARATION	PROCÉDURE D'AUTORISATION
Volume de Production	En eau douce, inférieure à 20T/an	En eau douce, supérieure à 20T/an (ICPE agricole)
Provenance de l'eau		
Forage	Supérieur à 1000 m³/an et inférieur à 200 000 m³/an	Supérieur à 200 000 m³/an
Prélèvement dans un cours d'eau	compris entre 400 m³/h et 1000 m³/h ou compris entre 2 % et 5 % du débit moyen mensuel sec de récurrence 5 ¹ ans (Qmna5) de ce cours d'eau	supérieur à 1 000 m³/h ou supérieur à 5 % du débit moyen mensuel sec de récurrence 5 ¹ ans (Qmna5) de ce cours d'eau ;
Rejet d'eau après utilisation		
Rejets dirigés vers un cours d'eau et représente un débit	Compris entre 2000 m³/j et 10 000 m³/j ou entre 5 % et 25 % du débit moyen interannuel ¹ de ce cours d'eau ;	Supérieur à 10 000 m³/j ou à 25 % du débit moyen interannuel ¹ de ce cours d'eau ;
Rejets d'eau avec dépassement, pour au moins l'un des paramètres indiqués dans l'arrêté du 9 août 2006²,	Du niveau R1 du tableau I de cet arrêté ;	Du niveau R2 du tableau I de cet arrêté ;
Surface cumulée du ou des plans d'eau	Comprise entre 0,1 ha et 3 ha	Supérieure à 3ha
Impact sur le cours d'eau		
Avec un impact sur le linéaire du lit mineur d'un cours d'eau ;	Inférieur à 100 m	Supérieur à 100 m
Entraînant une destruction ou une altération des zones de frayères, de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens dans le lit mineur d'un cours d'eau sur une surface	Inférieur à 200 m²	Supérieur à 200 m²
Si, dans le lit majeur d'un cours d'eau, l'installation représente une surface	Comprise entre 400 m² et 10 000 m²	Supérieure à 10 000 m²
Impact sur une zone humide entraînant un assèchement, un remblaiement ou une mise en eau sur une surface	Comprise entre 0,1 ha et 1 ha	Supérieure à 1 ha
¹Les données débitsimétriques sur les cours d'eau doivent faire l'objet d'études spécifiques si elle ne sont pas disponibles par ailleurs ² L'arrêté du 9 août 2006 est donné en annexe du présent document		

Formulaire de renseignements préparatoires à compléter dans le cadre d'un projet aquacole

 Ce formulaire ne vaut pas dossier de déclaration et/ou d'autorisation

Installation à venir : ☐ Installation existante : ☐



DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

GUYANE

1 - Déclarant (Maître d'ouvrage):

Nom, prénom :

N°SIRET :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

2 - Entreprise chargée des travaux :

Nom :

Date de début de chantier :

Adresse :

N°SIRET :

Courriel :

Téléphone :

3 - Emplacement de l'installation

*joindre une carte de situation (IGN 1/25000)
joindre un plan de masse (cadastre)*

Commune :

Lieu-dit :

Nombre de parcelle(s) :

Référence cadastrale et surface par parcelle :

Situer sur le plan de la parcelle :

- Les bâtiments existant ou en projet (bâtiments d'élevage, de stockage, de pesticides, de carburant, d'habitation,...) ;
- Les bassins aquacoles ;
- Le circuit hydraulique de l'apport au rejet (avec les coordonnées géo-référencées X et Y de ces points) ;
- Les zones de stockage d'ordures et de rejet d'eaux usées domestiques ;
- La zone d'écloserie et d'alevinage le cas échéant ;

Contexte de la parcelle et de l'installation :

- Indiquer la présence d'autre exploitations aquacoles dans le secteur. Donner leur nature et leur distance par rapport au projet ;
- Indiquer la présence d'habitations dans le secteur. Donner leur distance par rapport au projet ;
- Indiquer la présence de cours d'eau et/ou plan d'eau dans le secteur. Donner leur distance par rapport au projet ;
- Indiquer la présence de forage existant sur la parcelle ou sur les parcelles voisines dans un rayon de 500 m ;

4 - Caractéristiques topographiques et hydrogéologiques des terrains

Localiser sur la carte IGN ou sur le plan de masse :

- un (ou plusieurs) point(s) amont de la parcelle ;
- un (ou plusieurs) point(s) aval de la parcelle ;
- le sens général d'écoulement des eaux de ruissellement ;
- les éventuelles zones inondables ou humides ;
- le circuit hydraulique de l'apport au rejet (avec les coordonnées géo-référencées X et Y de ces points) ;

Préciser les données connues sur la géologie et l'hydrogéologie des terrains :

Nommer la masse d'eau impactée (crique, nappe, fleuve,...) :

5 - Description des travaux (partie forage) :

Si l'installation ne prévoit pas de forage, cocher cette case ☐

Dans le cas contraire, remplir cette partie.

Type d'ouvrage : Forage ☐ puits ☐ autre ☐ Préciser

Date de création (pour les ouvrages existants) :

Profondeur et diamètre prévisionnels (ou existant) de l'ouvrage :

Techniques de forage :

Traitement des déblais, des boues et des eaux extraites (décantation ...):

Date prévisionnelle de début et fin de travaux :

Début : Fin.....

(Si non connues lors de la déclaration, à préciser avant les travaux) :

Coupe géologique fournie : Oui ☐ Non ☐

Présence d'une margelle béton autour du forage ou du puits : Oui ☐ Non ☐

Cimentation du forage : Oui ☐ Non ☐

6 - Description des travaux (partie prélèvement d'eau en cours d'eau) :

Si l'installation ne prévoit pas de prélèvement en cours d'eau, cocher cette case ☐

Dans le cas contraire, remplir cette partie.

Date de création (pour les ouvrages existants) :

Dimensions de l'ouvrage :

Volume prévisionnel annuel du prélèvement :

Traitement de l'eau prévu : Oui ☐ Non ☐ Préciser

Date prévisionnelle de début et fin de travaux :

Début : Fin.....

(Si non connues lors de la déclaration, à préciser avant les travaux) :

Coupe géologique fournie : Oui ☐ Non ☐

7 - Description des travaux (partie bassins) :

Nombre de bassins :

Dimensions par bassin (largeur, longueur, profondeur, hauteur d'eau, volume d'eau, dimensions de l'exutoire, hauteur, largeur et longueur des berges)

Bassin 1 :

Bassin 2 :

Bassin 3 :

Bassin 4 : Utiliser un document complémentaire en cas de bassins supplémentaires

Date de création (pour les ouvrages existants) :

Date prévisionnelle de début et fin de travaux :

Début : Fin.....

8 - Caractéristiques de la prise d'eau:

Type de nappe dans lequel le prélèvement va être effectué (si connu) :

Souterraine ☐Nappe d'accompagnement et nom du cours d'eau ☐

Profondeur prévue (ou existante) : Diamètre de l'ouvrage (en mm) :

Capacité maximale de la pompe : m³/h

Nombre d'heures de pompage par jour :

Volume journalier maximal prévu : m³

Nombre de jours d'utilisation prévus par année :

Volume annuel maximal prévu : m³Avez-vous d'autres forage : Oui ☐ ☐ Non ☐ ☐

Si oui, combien ? Quel volume annuel prélevé par pompage :

L'eau est-elle utilisée pour la consommation humaine : Oui ☐ ☐ Non ☐ ☐**Il est rappelé que tout pompage doit être équipé d'un compteur volumétrique (Art L.214-8 du code de l'environnement)****9 - Caractéristiques des espèces d'élevage :**

Espèce prévue à l'exploitation (ou existante) et Volume annuel prévu (V)

Espèce 1 : Nom commun : Nom scientifique (obligatoire) : V= T/an

Espèce 2 : Nom commun : Nom scientifique (obligatoire) : V= T/an

Espèce 3 : Utiliser un document complémentaire en cas d'espèces supplémentaires

Provenance des alevins :

10 – Document d'incidence simplifiéA/ État Initial du siteL'installation est-elle située en zone inondable ? Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐Si oui, est-elle protégée contre les inondations ? Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐L'ouvrage est-il situé dans un périmètre de captage d'eau potable ? Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐L'ouvrage est-il dans une zone soumise à un Plan de Prévention des Risques ? Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐B/ Installations environnantesExiste-t-il une décharge (ou stockage de déchets) dans la zone ? Si oui, à quelle distance :
Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐Existe-t-il un ouvrage d'assainissement d'eaux usées dans la zone ? Si oui, à quelle distance :
Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐Existe-t-il des canalisations d'eaux usées dans la zone ? Si oui, à quelle distance :
Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐Existe-t-il des bâtiments d'élevage dans la zone ? Si oui, à quelle distance :
Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐Existe-t-il des bâtiments de stockage de produits phytosanitaires et/ou d'engrais dans la zone ? Si oui, à quelle distance :
Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐Existe-t-il des parcelles concernées par de l'épandage de boues dans la zone ? Si oui, à quelle distance :
Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas ☐

Document transmis en exemplaire papier et en version numérique

Fait à

Nom, Prénom :

Le

Signature :